



Tournoi de Hardbat

Organisé par le Comité Départemental
de Tennis de Table des Hauts-de-Seine
Le 21 mai 2023 au Plessis-Robinson

REGLEMENT

Dans l'ensemble de ce règlement, le terme « joueur » ou « participant » désignent indifféremment les joueurs et les joueuses. Ce tournoi n'est pas homologué. Les résultats de ce tournoi ne sont pas comptabilisés pour un classement Hardbat et FFTT

Préambule

Le hardbat est une discipline qui s'apparente au tennis de table des années 1930 à 1940, avant l'avènement des revêtements avec mousse. Cela permet de minimiser les effets dus à ce type de caoutchoucs et tend à réduire les différences entre les joueurs.

Règles à retenir

Le matériel autorisé : un bois de raquette avec des revêtements à picots courts sans mousse, identiques des 2 côtés de la raquette. Des raquettes pourront être prêtées par l'organisation le jour de la compétition.

L'achat de raquette « spécial Hardbat » sera également possible le jour de la compétition : tarif 5€.

La tenue : Les joueurs sont libres de jouer dans la tenue de leur choix ; les pantalons, chemises, chapeaux et casquettes sont autorisés... Le port de chaussures de sport reste néanmoins obligatoire.

Les règles du jeu :

- Les parties se jouent au meilleur des 3 manches de 21 points,
- Changement de service tous les 5 points,
- Balles utilisées ; balles plastiques actuelles de 40 mm

Article 1 : Conditions de participation

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés et non licenciés. Les joueurs non licenciés se verront attribuer une licence événementielle.

Article 2 : Tableaux - Horaires

Chaque participant peut s'inscrire dans le tableau de simples et/ou le tableau par équipes.

TABLEAU PAR EQUIPES DE 2 ouvert à tous : début 9h30 pointage des joueurs 9h00

TABLEAU DE SIMPLES ouvert à tous : début 13h30 pointage des joueurs 13h00

Ouverture de la salle : 8h30

Les horaires peuvent être amenés à être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Article 3 : Engagements

Le montant de l'inscription est fixé à **8 euros** pour la participation au tableau de simples et à **10 euros**, la paire, pour la participation au tableau par équipes. Les inscriptions sont libres.

Les engagements doivent être saisis sur le site internet « helloasso »

Inscriptions et paiement via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-tennis-de-table-92/evenements/tournoi-hardbat-21-05-2023>

En cas de places vacantes, des inscriptions pourront être prises sur place le jour de l'épreuve, avant le début des tableaux.

La clôture des engagements est fixée au **19 mai 2023 à 17h00**.

Article 4 : Déroulement sportif

Tableau de simples :

Les joueurs seront répartis par poules de 3 ou 4. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour un tableau à élimination directe. Les 3^{èmes} et 4^{èmes} intégreront un tableau « consolante ».

Tableau par équipes de 2 :

La rencontre entre deux équipes s'arrête au score acquis (première équipe à 3 points).

L'ordre des parties est A-X, B-Y, Double, A-Y et B-X.

Les équipes sont réparties dans un Tableau à Elimination directe ; classement au cumul des points-licence FFTT des 2 joueurs. Les joueurs non-licenciés se verront attribuer 500 pts.

Tirage au sort par assiette.

En cas de faible participation dans l'un ou l'autre des 2 tableaux, le responsable de l'épreuve pourra adapter le déroulement selon la formule la mieux adaptée (composition des poules et nombre de qualifiés).

Article 5 : Récompenses

Une récompense sera remise aux **4 premiers** de chaque tableau.

Les montants seront remis sous forme de bons d'achat.

| <i>Tableau Principal</i> | <i>Tableau Simple</i> | <i>Tableau par équipes de 2 (par paire)</i> |
|--|-----------------------|---|
| Vainqueur | 80 € | 100 € |
| Finaliste | 50 € | 60 € |
| ½ finalistes | 30 € | 40 € |
| 1ère dame (si un homme remporte le tableau) : 80 € | | |
| | | |
| | | |
| <i>Tableau Consolante</i> | <i>Tableau Simple</i> | <i>Tableau par équipes de 2 (par paire)</i> |
| Vainqueur | lot | lot |
| Finaliste | lot | lot |
| ½ finalistes | lot | lot |

Les Récompenses et Bons d'Achat ne seront remis qu'aux joueurs effectivement présents lors des podiums.

Article 6 : Responsabilité

Le CDTT92 et le club du Plessis-Robinson déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident survenant lors de cet événement.

L'engagement à ce tournoi, donne à l'organisation le pouvoir tacite d'utiliser toute photo prise lors de l'évènement pour la promotion d'un prochain tournoi. Un joueur qui s'y opposerait, devra formuler sa demande par écrit à l'organisation.